

Le chantier de la nouvelle école lancé

ARCIZAC-ADOUR Les travaux de la nouvelle école maternelle d'Arcizac-Adour ont commencé à la sortie du village, rue du 8 mai 1945. Il s'agit d'un investissement important, couvert à 70 % par les subventions.

Roger Semmartin, maire d'Arcizac-d'Adour et les élus du conseil municipal, étaient réunis lundi 22 octobre, en fin de matinée, pour la pose de la première pierre de la future école maternelle et de la cantine du regroupement pédagogique intercommunal Arcizac-Adour - Vielle-Adour et Hiis, en présence du secrétaire général de la préfecture, Samuel Boujo et de l'inspecteur d'académie, Thierry Aumage. « Bienvenue sur le terrain de la future école maternelle qui va voir le jour à la place d'une maison en friche et d'une ancienne forge. Le Sivom d'Arcizac, Vielle-Adour et Hiis a vu le jour dans les années 90, lorsque nos écoles étaient menacées. Nous nous sommes alors unis pour faire vivre ce symbole. Aujourd'hui, l'école maternelle d'Arcizac-Adour est abritée dans des locaux exigus. Nous avons commencé les discussions entre les trois villages en 2014 pour construire cette nouvelle école. Le projet a été estimé par l'Adac. En 2015, nous avons acheté le terrain. 2016 a été l'année de l'appel d'offre des architectes pour déterminer un avant projet. Le projet définitif a été arrêté en 2017 et le permis de construire a été déposé. Nous avons alors lancé cette année les appels d'offres pour désigner les entreprises et les travaux viennent de débuter. Nous espérons pouvoir livrer la nouvelle école à la rentrée de septembre 2019, si les délais sont respectés », a expliqué Roger Semmartin.

« L'Etat soutient le rural »

Samuel Boujo, secrétaire général de la préfecture, a expliqué que l'école était un élément moteur du monde rural. « L'Etat soutient l'investissement en milieu rural grâce à la dotation pour les territoires ruraux. Cette enveloppe pour les Hautes-Pyrénées est passée de 6 millions en 2014 à plus de 11 millions en 2018. » Thierry Aumage était très heureux de participer à cette pose de première pierre. « C'est une première pour moi dans le département. Je pense qu'enfants et enseignants vont être impatients de découvrir ces nouveaux locaux. »

1,6 MILLION DE TRAVAUX

Pour réaliser un tel investissement, il a fallu aller à la recherche de financements. « Le coût des travaux est de 1,6 million d'euros HT. L'Etat nous a accordé une subvention de 854 764 €, le Département 155 600 €, l'Europe 76 600 €, la communauté d'agglomération 20 000 € et la Région devrait nous verser 13 000 €. Les subventions vont donc couvrir 70 % environ du coût total des travaux de la première tranche (cantine, garderie et deux classes de maternelle). Le primaire reste encore à Vielle-Adour et Hiis. Le chantier est lancé. J'espère que les entreprises vont être efficaces. Je remercie vivement mon premier adjoint, Louis Castéran, qui m'a vraiment secondé sur ce dossier car nous n'avons pas les moyens à la mairie d'avoir un directeur général des services », a précisé Roger Semmartin. Jean-Christian Pedeboy, le conseiller général du canton, a expliqué que c'était un grand honneur pour lui que d'assister à la pose de cette première pierre d'une nouvelle école. « Dès que le chantier sera terminé les enfants pourront travailler dans des conditions optimales. Arcizac-Adour va avoir une école adaptée à ses besoins. C'est très important. L'Adac, l'agence de développement du conseil départemental, a permis d'étudier la faisabilité de ce projet et d'aller chercher les subventions. Le conseil départemental participe au financement au hauteur de 9 %. »

Patrick Sacristan



Le chantier de la nouvelle école d'Arcizac-Adour est lancé. Plusieurs mois de travaux vont être nécessaires.